

## 10.2 Enseignement supérieur

Le nombre d'étudiants inscrits dans l'**enseignement supérieur** atteint 2 680 400 à la rentrée 2017. L'augmentation brute mesurée par rapport à 2016 s'élève à + 2,7 % mais provient pour moitié d'une évolution des dispositifs de collecte. À dispositif statistique équivalent et après neutralisation des doubles inscriptions à l'université et en **classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE)**, la hausse du nombre d'étudiants par rapport à la rentrée 2016 est de + 1,3 %.

En 2017, 61,3 % des inscriptions étudiantes se font à l'université (y compris préparation au DUT et formations d'ingénieurs en leur sein) avec une progression de 1,0 % des effectifs hors doubles inscriptions et à dispositif équivalent. Les nombres d'étudiants préparant un diplôme universitaire de technologie (DUT) ou inscrits en **sections de techniciens supérieurs (STS)** ou en CPGE évoluent très faiblement. Parallèlement, les inscriptions en formations d'ingénieurs hors université, ainsi que dans les écoles de commerce, gestion et comptabilité restent très dynamiques (respectivement + 5,0 % et + 6,2 % à dispositif de collecte équivalent). Ces évolutions prolongent une tendance de fond allant de pair avec le développement de la part du secteur privé au sein de l'enseignement supérieur à l'œuvre depuis une quinzaine d'années.

En 2016, le nombre de jeunes en apprentissage dans le supérieur continue d'augmenter. Le brevet de technicien supérieur (BTS) occupe une place prépondérante, puisqu'il regroupe 41,0 % des **apprentis** du

supérieur. Les effectifs d'apprentis en BTS se maintiennent à la hausse (+ 2,5 % en 2015, + 4,6 % en 2016), ainsi que ceux préparant une licence ou un master. En 2016, 20 900 apprentis préparent un diplôme d'ingénieur (contre 12 700 en 2010), principalement dans les spécialités de la mécanique, des technologies industrielles, de l'électricité et de l'électronique et de l'informatique, spécialités à faible taux de féminisation.

En 2016, le nombre de **licences LMD** délivrées par les universités augmente de 2,1 % par rapport à la session 2015, soit 180 800 licences, dont 133 100 licences générales et 47 800 licences professionnelles. Le nombre total de masters délivrés par les universités (128 800) est de nouveau en hausse (+ 2,0 %). Le nombre de doctorats délivrés par les universités diminue, avec 6,8 % de diplômés en moins.

La part des personnes âgées de 30 à 34 ans diplômées de l'enseignement supérieur augmente régulièrement, passant de 31,5 % en 2002 à 44,3 % en 2017. Cette dynamique est plus prononcée pour les femmes que pour les hommes.

En 2017, au sein de l'Union européenne (UE), au moins la moitié de la population âgée de 30 à 34 ans a achevé des études supérieures en Lituanie, à Chypre, en Irlande, au Luxembourg et en Suède. À l'autre extrémité de l'échelle, les proportions les plus faibles (moins de 30 %) sont observées en Roumanie, en Italie et en Croatie. La France se situe au-dessus de la moyenne de l'UE qui s'établit à 39,9 %. ■

### Définitions

**Enseignement supérieur** : ensemble des enseignements généraux, techniques ou professionnels qui demandent de disposer d'un niveau de formation supérieur ou égal au baccalauréat ou à son équivalent et qui sont dispensés dans les établissements d'enseignement publics ou privés, sous tutelle d'un ministère ou non.

**Apprenti, classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), classification internationale type de l'éducation (Cite), contrat d'apprentissage, institut universitaire de technologie (IUT), Licence-Master-Doctorat (LMD), sections de techniciens supérieurs (STS)** : voir rubrique « Définitions » en annexes.

### Pour en savoir plus

- « Repères et références statistiques 2018 », Depp, août 2018.
- « Les effectifs dans l'enseignement supérieur en 2017-2018 », *note Flash* n° 12, SIES, août 2018.
- « Projection des effectifs dans l'enseignement supérieur pour les rentrées de 2017 à 2026 », *note d'information* n° 18.04, SIES, avril 2018.
- « Part de diplômés de l'enseignement supérieur parmi les 30-34 ans : l'UE tout proche de son objectif », *communiqué de presse* n° 72, Eurostat, avril 2018.

Retrouvez le TEF sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr) dans la collection « Insee Références »

## Étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur

en milliers

	1980	1990	2000	2005	2010	2017 (p)
Universités <sup>1</sup>	796,1	1 075,1	1 256,4	1 284,3	1 299,3	1 491,8
CPGE <sup>2</sup> et prépas intégrées des écoles d'ingénieurs	42,9	68,4	76,2	80,2	87,6	100,3
Sections de techniciens supérieurs (STS)	67,9	199,3	238,9	230,4	242,2	256,6
Préparation DUT	53,7	74,3	116,9	111,3	115,7	116,8
Formations d'ingénieurs (y c. en partenariat)	40,0	57,7	96,6	104,4	122,0	158,8
Écoles de commerce, gestion, comptabilité et vente (hors STS)	15,8	46,1	63,4	88,4	121,3	174,5
Écoles paramédicales et sociales	91,7	74,4	93,4	131,7	137,4	135,1
Autres établissements d'enseignement supérieur <sup>3</sup>	76,0	121,7	218,5	252,6	194,1	246,5
<b>Total</b>	<b>1 184,1</b>	<b>1 717,1</b>	<b>2 160,3</b>	<b>2 283,3</b>	<b>2 319,6</b>	<b>2 680,4</b>

1. Hors préparations DUT, CPGE, préparations intégrées et formations d'ingénieurs ; y c. Université de Lorraine. 2. Classes préparatoires aux grandes écoles. 3. Écoles vétérinaires, écoles normales supérieures, écoles dépendant d'autres ministères que le MENESR, établissements universitaires privés et grands établissements dispensant des formations de type universitaire ; y c. les effectifs des IUFM avant leur rattachement à une université (2008 à 2010).  
Champ : France métropolitaine et DOM hors Mayotte jusqu'à 2010 et y c. Mayotte à partir de 2011.  
Note : les millésimes correspondent à la rentrée scolaire.  
Source : SIES.

## Principaux diplômes délivrés dans l'enseignement supérieur

en milliers

	1990	2000	2010	2016
BTS	53,0	94,2	113,5	135,7
DUT	27,8	47,5	47,3	47,7
DEUG, DEUST	88,4	124,7	1,4	///
Licence	71,3	135,0	///	///
Licence LMD	///	///	161,2	180,8
Licence générale	///	///	117,0	133,1
Licence professionnelle	///	///	44,2	47,8
Maitrise	51,2	93,3	///	///
Master professionnel / DESS	12,6	32,6	60,1	37,6
Master recherche / DEA	20,0	23,4	18,9	11,2
Master indifférencié	///	///	24,5	80,1
Diplôme d'ingénieur	16,1	24,6	32,6	36,3
Diplôme d'écoles de commerce	12,2	18,3	28,9	44,3
Doctorat (hors HDR <sup>1</sup> )	7,2	10,0	11,1	11,3
Diplôme de docteur (santé)	8,8	6,7	7,4	10,2
Capacité en médecine	...	1,6	1,4	1,2
DES, DIS, DESC <sup>2</sup>	...	3,2	4,8	8,2

1. Habilitation à diriger des recherches. 2. DES, DESC : diplôme d'études spécialisées (complémentaires) ; DIS : diplôme interdisciplinaire de spécialisation. Champ : France métropolitaine et DOM hors Mayotte jusqu'à 2010 et y c. Mayotte à partir de 2011.  
Source : SIES.

## Étudiants inscrits en université par discipline à la rentrée 2017

	Effectifs en milliers	dont femmes en %
Droit, sciences politiques	208,1	65,8
Sciences économiques, gestion	207,0	53,0
AES (filière adm. économique et sociale)	33,5	58,7
Pluri-droit, sciences économiques, AES	2,1	60,7
Arts, lettres, sciences du langage	92,8	69,5
Langues	112,2	73,3
Sciences humaines et sociales	306,1	67,8
Pluri-lettres, langues, sciences humaines	12,7	73,9
Sciences fondamentales et applications	251,1	26,0
Sciences de la nature et de la vie	97,2	61,0
Sciences et tech. des activités phys. et sportives	54,8	29,7
Pluri-sciences	35,8	41,5
Médecine-odontologie	146,5	62,9
Pharmacie	23,4	63,9
Pluri-santé <sup>1</sup>	58,9	68,6
<b>Total</b>	<b>1 642,2</b>	<b>56,9</b>
Cursus licence	1 010,2	56,0
Cursus master	574,1	59,4
Cursus doctorat	57,9	48,2

1. La Première année commune des études de santé est comptabilisée en pluri-santé.  
Note : y c. préparation DUT et formations d'ingénieurs ; y c. Université de Lorraine.  
Source : SIES.

## Origine sociale des étudiants à l'université à la rentrée 2017

en %

	dont		
	Université <sup>1</sup>	arts, lettres, langues, sc. humaines et sociales	sciences <sup>2</sup>
Agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entrep.	9,7	8,4	9,7
Cadres et professions intellectuelles sup.	34,1	27,9	36,1
Professions intermédiaires	14,4	15,1	15,7
Employés	15,6	17,6	15,0
Ouvriers	11,7	12,7	11,9
Retraités, inactifs	14,6	18,2	11,5
<b>Effectifs (en milliers)</b>	<b>1 402,0</b>	<b>448,3</b>	<b>312,1</b>

1. Y c. DUT ; y c. Université de Lorraine. 2. Y c. les formations d'ingénieurs universitaires. Champ : étudiants de nationalité française.  
Source : SIES.

## Diplômés du supérieur dans l'UE en 2017

en % de la population

	25 à 64 ans		dont 30 à 34 ans	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Allemagne	25,7	31,4	34,2	33,8
Autriche	31,9	32,9	44,0	37,7
Belgique	43,7	36,9	50,9	40,8
Bulgarie	33,9	21,7	40,5	25,5
Chypre	46,2	38,4	63,5	47,2
Croatie	26,6	20,7	35,4	22,1
Danemark	44,6	33,7	56,7	41,1
Espagne	38,9	33,8	47,5	34,8
Estonie	49,3	29,9	55,6	41,6
Finlande	51,4	36,2	52,0	37,3
<b>France</b>	<b>37,5</b>	<b>32,8</b>	<b>49,6</b>	<b>38,7</b>
Grèce	32,7	29,3	50,5	37,0
Hongrie	27,0	21,0	37,5	27,0
Irlande	49,0	42,2	58,9	47,5
Italie	21,5	15,8	34,1	19,8
Lettonie	42,1	24,9	56,0	32,1
Lituanie	47,3	32,6	68,1	47,6
Luxembourg	40,9	38,9	55,5	49,8
Malte	20,6	20,2	32,2	28,0
Pays-Bas	37,6	36,8	51,8	44,0
Pologne	35,3	24,5	55,5	36,3
Portugal	28,5	19,2	40,4	26,2
Rép. tchèque	25,5	22,4	41,0	27,7
Roumanie	18,7	16,4	28,9	23,9
Royaume-Uni	44,5	41,0	50,8	45,8
Slovaquie	26,5	19,8	42,4	26,7
Slovénie	39,4	26,0	58,8	34,7
Suède	48,6	35,5	58,4	44,6
<b>UE</b>	<b>33,4</b>	<b>29,5</b>	<b>44,9</b>	<b>34,9</b>

Champ : enseignement supérieur (Cite 2011 niveaux 5-8).  
Source : Eurostat (extraction du 5 septembre 2018), enquêtes sur les forces de travail.

## Avertissement

Sauf mention contraire, les données nationales se réfèrent à la France métropolitaine et aux cinq départements d'outre-mer (sauf mention contraire Mayotte est inclus dans les données de la France).

Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Les comparaisons internationales s'appuient en général sur les données issues d'organismes internationaux (Eurostat, ONU, etc.) qui peuvent diverger des sources produites par les instituts nationaux de statistiques, notamment pour l'Insee, pour les données françaises. En effet, ces organismes effectuent souvent des ajustements de champ ou de méthode, d'ampleur souvent réduite, afin de produire des données comparables d'un pays à l'autre.

Sauf précision contraire, les indicateurs relatifs à l'Union européenne (UE) figurant dans cet ouvrage portent sur l'UE à 28.

## Signes conventionnels utilisés

///	Absence de résultat due à la nature des choses
...	Donnée non disponible
e	Donnée estimée
n.s.	Donnée non significative
p	Donnée provisoire
r	Donnée révisée par rapport à l'édition précédente
€	Euro
k	Millier
M	Million
Md	Milliard

## Les clés des Tableaux de l'économie française

Titre de la double-page

Numéro du thème  
et de la double page

### 11.4 Prix à la consommation

Les mots ou expressions  
en gras et en couleur  
sont définis plus bas  
ou dans la rubrique  
« Définitions » en annexes

Une présentation  
synthétique sur  
chaque double-page

Des définitions pour  
comprendre les concepts  
clés de la double page

Toutes les définitions  
sont regroupées dans  
la rubrique « Définitions »  
en annexes

Des publications  
téléchargeables gratuitement  
pour approfondir le sujet  
Adresses des sites Internet  
à retrouver dans la rubrique  
« Adresses utiles » en annexes

Après une accélération en janvier 2017 à +1,3 %, le taux d'inflation mesuré par la variation sur un an de l'**indice des prix à la consommation (IPC)** baisse progressivement jusqu'en juillet 2017 avant de remonter régulièrement au second semestre pour atteindre +1,2 %, fin 2017. Mesuré à partir de l'**indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)**, il suit globalement le même mouvement en France que dans l'ensemble de la zone euro. De même, l'indicateur d'**inflation sous-jacente**, qui exclut les composantes les plus volatiles de l'indice des prix à la consommation (énergie, produits frais et mesures fiscales), remonte très lentement de février à décembre 2017, passant de +0,2 % à +0,6 % fin 2017.

En moyenne sur l'année, les prix à la consommation augmentent davantage en 2017 qu'en 2016 (+1,0 %, après +0,2 % entre 2015 et 2016) : l'inflation atteint ainsi un niveau supérieur à celui de 2013. Ce dynamisme reflète un vif rebond des prix de l'énergie et une accélération des prix de l'alimentation et du tabac. Seul un recul un peu plus prononcé des prix des produits manufacturés modère la hausse de l'inflation, alors que les prix des services croissent au même rythme qu'en 2016.

Après trois années de baisse consécutive, les prix des produits énergétiques sont en forte hausse en 2017 (+6,2 % en moyenne, après -2,8 %) en lien avec la fiscalité accrue sur les carburants en janvier 2017 et la remontée du cours moyen du Brent. Tous les prix des produits pétroliers rebondissent nettement :

combustibles liquides (+17,3 % en moyenne), gazole (+11,7 %) et essence (+5,8 %). Les prix du gaz participent aussi à la hausse de l'inflation énergétique (+4,6 %, après -7,6 % en 2016). En revanche, les prix de l'électricité ralentissent (+0,4 %, après +3,1 %).

En 2017, les prix des produits alimentaires (y compris boissons, alcoolisées ou non) augmentent plus rapidement qu'en 2016 (+1,0 % en moyenne, après +0,6 %), avec une nette accélération des prix des produits alimentaires hors produits frais. Après deux années de faible hausse, les prix du tabac augmentent davantage : +2,7 % entre 2016 et 2017 en lien avec le relèvement des taxes.

En 2017, les prix des produits manufacturés diminuent (-0,6 % en moyenne, après -0,5 % en 2016). Ceux des articles d'habillement et de chaussures sont stables. Le recul des prix des produits de santé se poursuit pour la quatrième année consécutive. Enfin, les prix des autres produits manufacturés baissent (-0,2 % en moyenne en 2017, après -0,1 %).

L'inflation dans les services est inchangée en 2017, à +1,0 %, comme en 2016. Les prix des services de transport rebondissent nettement (+2,0 %, après -1,5 %). Ceux des services de santé augmentent vivement à la suite de la revalorisation des tarifs de consultation (+1,3 %, après +0,2 %). En revanche, les prix des loyers, indexés sur les évolutions passées de l'inflation, ralentissent en 2017, comme chaque année depuis 2006, à l'exception de 2012. Quant aux prix des services de communication, ils se replient fortement, après trois années de hausse. ■

#### Définitions

**Indice des prix à la consommation (IPC)** : instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages. C'est une mesure synthétique de l'évolution de prix des produits, à qualité constante. Il est publié chaque mois au *Journal Officiel*. L'indice des prix hors tabac sert à indexer de nombreux contrats privés, des pensions alimentaires, des rentes viagères et aussi à revaloriser le Smic. L'indice retenu pour le Smic est celui des « ménages du 1<sup>er</sup> quintile de la distribution des niveaux de vie, hors tabac ». Voir la suite de cette définition dans la rubrique « Définitions » en annexes.

**Indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), inflation, inflation sous-jacente** : voir rubrique « Définitions » en annexes.

#### Pour en savoir plus

- « 2017 – Les niveaux des prix ont varié quasiment du simple au triple parmi les États membres de l'UE », *communiqué de presse n° 102*, Eurostat, juin 2018.
- « Indice des prix à la consommation – Moyennes annuelles 2017 », *Informations rapides n° 8*, Insee, janvier 2018.
- Séries chronologiques ([www.insee.fr](http://www.insee.fr)).

Retrouvez le TEF sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr) dans la collection « Insee Références »

Une orientation vers le site [www.insee.fr](http://www.insee.fr) sur lequel vous trouverez l'ouvrage en ligne, ainsi que les données mises à jour au fur et à mesure de leur disponibilité en attendant la prochaine édition papier

Titre de la double-page

## Prix à la consommation 11.4

### Évolution de l'indice des prix à la consommation par fonction de consommation en 2017

en % — Unité

Fonction de consommation	Pondération <sup>1</sup>		Évolution 17/16		Fonction de consommation	Pondération <sup>1</sup>		Évolution 17/16	
	2017	Moyenne annuelle	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. <sup>2</sup>		2017	Moyenne annuelle	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. <sup>2</sup>
<b>Ensemble (y c. tabac)</b>	<b>10 000</b>	<b>1,0</b>	<b>1,2</b>		Transport	1 451	3,1	2,8	
<b>Ensemble (hors tabac)</b>	<b>9 812</b>	<b>1,0</b>	<b>1,1</b>		Achats de véhicules	362	0,7	1,7	
Alimentation, boissons non alcoolisées	1 435	1,1	1,4		Utilisation de véhicules personnels	801	4,5	3,9	
Produits alimentaires	1 311	1,1	1,5		Services de transport	288	2,0	1,1	
Boissons non alcoolisées	124	0,6	0,7		Communications	285	-4,2	-4,2	
Boissons alcoolisées et tabac	380	1,6	3,3		Services postaux	17	3,8	3,8	
Boissons alcoolisées	192	0,6	0,7		Matériel de téléphonie et de télécopie	43	-8,6	-5,0	
Tabac	188	2,7	6,0		Services de téléphonie et de télécopie	225	-4,0	-4,6	
Habillement et chaussures	447	0,1	0,0		Loisirs et culture	894	0,3	0,5	
Habillement	357	0,1	0,0		Équipements audio-visuels, photo et informatiques	138	-2,2	-1,2	
Chaussures y c. réparation	90	-0,2	-0,1		Autres biens durables (loisirs)	46	-1,4	1,5	
Logement, chauffage, éclairage	1 418	1,6	1,4		Autres articles et équip. de loisirs	242	-0,2	0,3	
Loyers d'habitation	629	0,2	0,2		Services récréatifs et culturels	309	1,1	1,2	
Entretien et réparation courante du log.	172	1,5	1,6		Presse, livres et papeterie	140	1,9	2,0	
Distribution d'eau et autres services	159	1,4	1,5		Voyages touristiques tout compris	19	1,7	-6,0	
Chauffage, éclairage	458	3,7	2,9		Éducation	4	1,2	0,6	
Meubles, équip. ménager, entretien maison	530	-0,2	-0,1		Hôtellerie, cafés, restaurants	752	1,6	1,4	
Meubles, tapis, revêtements de sol	154	-0,2	0,0		Restauration et cafés	587	1,4	1,2	
Articles de ménage en textile	39	0,9	1,2		Services d'hébergement	165	2,4	2,0	
Appareils ménagers	87	-2,0	-2,2		Autres biens et services	1 341	1,1	1,2	
Verrerie, vaisselle, ustensiles de ménage	70	0,4	0,9		Soins personnels	278	0,3	0,2	
Outils pour la maison et le jardin	50	-0,5	0,0		Effets personnels (non définis ailleurs)	119	0,9	1,1	
Entretien courant de l'habitation	130	0,4	0,4		Protection sociale	485	0,9	1,0	
Santé	1 063	-0,2	0,5		Assurances	296	2,1	2,3	
Médicaments et produits pharmaceutiques	463	-2,0	-1,7		Services financiers	38	2,5	2,2	
Médecine non hospitalière	600	1,3	2,2		Autres services	125	0,9	1,1	

Champ, source, notes de lecture, précisions sur les données en bas de chaque tableau ou graphique

1. Les pondérations de l'indice sont calculées chaque année à partir de la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale.
  2. Évolution de l'indice de décembre 2017 par rapport à l'indice de décembre 2016.
- Champ : France hors Mayotte, ensemble des ménages. Note : base 100 en 2015.  
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

### Quelques hausses et baisses de prix en 2017

glissement annuel de déc. à déc. en %

HausSES		Baisses	
	17/16		17/16
Combustibles liquides	+ 11,1	Pommes de terre	-10,8
Gazole	+ 9,4	Forfaits touristiques	-6,0
Médecines généralistes	+ 7,8	LuminaireS	-5,4
Fruits frais	+ 6,7	Matériel de téléphonie et de télécopie	-5,0
Huiles et graisses	+ 7,4	Matériel de nettoyage	-5,0
Tabac	+ 6,0	Appareils de transformation d'aliments	-5,0
Esence	+ 5,3	Appareils de cuisson	-4,2
Hydrocarbures liquéfiés (butane, propane, etc.)	+ 5,1	Matériel de traitement de l'information	-3,9
Services postaux	+ 3,8	Appareils photo et caméras	-3,8
Journaux et publications périodiques	+ 3,8	Tapis et moquettes	-3,4

Des tableaux concernant la France y compris les Dom sauf indication contraire

- Champ : France hors Mayotte. Note : évolution de l'indice de décembre 2017 par rapport à l'indice de décembre 2016.  
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

### Évolution de l'indice des prix à la consommation de 1991 à 2017

par rapport à l'année précédente en %



- Champ : France hors Mayotte. Note : la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation est l'évolution de l'indice moyen annuel. L'indice est la moyenne arithmétique des 12 indices mensuels.  
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Des graphiques d'illustration

### Évolution des indices des prix à la consommation harmonisés dans la zone euro et dans l'UE en 2017

glissement annuel de déc. à déc. en %

	17/16	17/16	
Allemagne	1,6	Lettonie	2,2
Autriche	2,3	Lituanie	3,8
Belgique	2,1	Luxembourg	1,6
Chypre	-0,4	Malte	1,3
Espagne	1,2	Pays-Bas	1,2
Estonie	3,8	Portugal	1,6
Finlande	0,5	Slovaquie	2,0
France	1,2	Slovénie	1,9
Grèce	1,0	<b>Zone euro</b>	<b>1,7</b>
Irlande	0,5	<b>UE</b>	<b>1,4</b>
Italie	1,0		

- Note : évolution de l'indice de décembre 2017 par rapport à l'indice de décembre 2016.  
Source : Eurostat (extraction du 24 mai 2018).

Des données de cadrage européennes ou mondiales